

**Discours de feu Sa Majesté Hassan II  
(Le 16 octobre 1975 à Marrakech)**

Des mêmes auteurs

"Louange à Dieu, Cher peuple,

Dieu nous a enseigné que la vérité ne manque jamais de tromper.

Effectivement, cher peuple, notre droit a été reconnu et la Cour internationale de justice a répondu aux questions qu'on lui a posées.

1) Si le Sahara, avant sa colonisation était sans maître ?

2) S'il n'était pas "terra nullius", quels étaient ses liens juridiques avec le Royaume du Maroc ?

3) En répondant à ces deux questions, la Cour s'est prononcée sur une troisième, celle de sa compétence à statuer en la matière.

**Les réponses à ces trois questions nous sont parvenues ce matin :**

"La Cour s'est tout d'abord déclarée compétente : Ensuite, et c'est une question secondaire, la Cour a reconnu qu'il y a un différend juridique entre l'Espagne et le Maroc ; ce qui nous a permis de désigner un juge ad hoc auprès de la Cour, M. Boni, Côte d'Ivoire.

A cette occasion, nous lui exprimons, à son peuple et à notre ami et notre frère le Président Houphouët-Boigny, tous nos vifs remerciements.

La Cour a enfin répondu à la troisième question : le Sahara n'a jamais été "terra nullius" avant l'occupation espagnole.

"Quelles sont les relations existant entre le Sahara et le Maroc ? A cette question, la Cour a affirmé : "Elle reconnaît l'existence de liens juridiques de souveraineté et d'allégeance entre les Rois du Maroc et les populations du Sahara".

Il y avait donc des liens juridiques et liens d'allégeance (Beia)...

Le droit musulman distingue entre les liens juridiques et liens d'allégeance.

Car en colonisant, par exemple, un territoire, les liens juridiques se substituent aux liens d'allégeance et les lois qui régissent nos rapports avec le territoire colonisé, sont des lois juridiques et non des lois d'allégeance. D'aucuns diront que le terme allégeance a été utilisé et non celui de souveraineté. N'oublions pas que la Cour statue sur une affaire dont l'origine remonte au début du siècle. A l'époque, il n'existait que deux Etats, la France et la Suisse, utilisant la motion de souveraineté, tandis que les autres, Espagne, Italie, Allemagne, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Russie, Pologne, Hollande, Belgique, Norvège et Danemark tous ces pays recouraient au terme "allégeance" (Beia). Aussi, en usant du terme souveraineté.

Car le mot allégeance est le mieux adapté à la période au cours de laquelle le Sahara a été occupé.

S'agissant du deuxième point et compte tenu du droit musulman, le premier droit musulman, le premier droit régissant et organisant les rapports entre individus et collectivités, entre gouvernants et gouvernés, l'allégeance (Beia), dans le droit musulman ne s'est jamais limitée aux rapports liant le sujet à son Roi, mais a également tenu compte des intérêts de ces sujets, de leur représentativité et de leurs origines tribales. Nous savons d'autre part qu'au Maroc l'allégeance a toujours été écrite.

Et même ceux qui ne pourraient affirmer leur allégeance par écrit, ils la transmettaient par la voix des adouls.

Le Souverain a suggéré aux personnes qui désiraient plus d'information à ce sujet de consulter le ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles qui pourrait d'ailleurs prononcer une conférence à ce sujet. Il a poursuivi.

### **Alors que nous reste-t-il à faire, cher peuple ?**

Les portes du Sahara nous sont juridiquement ouvertes, tout le monde a reconnu que le Sahara nous appartient depuis la nuit des temps. Il nous reste donc à occuper notre territoire.

Le monde a aussi reconnu qu'il y avait entre nous et notre Sahara des liens qui n'ont pas été coupés spontanément mais par le fait du colonialisme. Il nous appartient donc d'assumer nos responsabilités car la période qu'a vécue le Sahara sous le joug du colonialisme n'était point susceptible de mettre fin à nos relations et à nos engagements, à l'égard de cette province, il est de notre devoir d'aller rejoindre nos frères sahraouis. Comment faire ? Quelle est la voie à suivre ?

Il est certain qu'on ne peut saisir un organisme judiciaire et en même temps engager une guerre. C'est là une contradiction qui n'est pas dans les traditions du Maroc.

Il nous reste à faire, cher peuple, une seule chose ; c'est d'entreprendre une marche pacifique du Nord, de l'Est, de l'Ouest, vers le Sud. Il nous appartient d'agir comme un seul homme, dans l'ordre, pour rejoindre le Sahara.

350.000 personnes participeront à cette marche.

Cher peuple, tu dois évaluer l'importance que revêt ce nombre dont le dixième serait constitué par des femmes. Dans notre marche, nous serons sans armes, car on ne va pas faire la guerre à l'Espagne. Celle-ci n'a plus de responsabilités dans cette affaire.

Dès maintenant, nous demandons à l'Espagne d'enregistrer cette volonté de paix de notre part car dans le cas où un seul Marocain viendrait à être tué au cours de cette marche, l'Espagne, en porterait la responsabilité devant l'opinion internationale.

Je dis à l'Espagne que 350.000 Marocains et Marocaines entreraient dans le Sahara. Dans le cas où un obstacle viendrait à se dresser sur votre chemin, il serait de notre devoir de nous défendre. Et dans le cas où il y aurait des éléments étrangers autres que les forces espagnoles, nous leur rentrerons dedans.

Donc, cher peuple, comment va être organisée cette marche ?

Nous avons donné des ordres aux gouverneurs dans toutes les provinces pour ouvrir des bureaux pour l'inscription des volontaires et je serais le premier.

Nous avons décidé donc d'ouvrir des bureaux d'inscription dans chaque préfecture du Royaume où nous avons arrêté le nombre de volontaires qui se sont appelés.

### **Je te donne ci-après quelques chiffres :**

- ▶ Agadir : 33.000 dont 3.300 femmes.
- ▶ Al Hoceima : 2.000 dont 200 femmes.
- ▶ Béni-Mellal : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Chefchaouen : 500 dont 50 femmes.
- ▶ Ksar Es Souk : 20.000 dont 2.000 femmes.
- ▶ Casablanca : 35.000 dont 3.500 femmes.
- ▶ El Jadida : 15.000 dont 1.500 femmes.
- ▶ Essaouira : 5.000 dont 500 femmes.
- ▶ Figuig : 1.500 dont 150 femmes.
- ▶ Fès : 15.000 dont 1.500 femmes.
- ▶ Kénitra : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Khémisset : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Kelaâ Sraghna : 2.500 dont 250 femmes.
- ▶ Khouribga : 2.500 dont 250 femmes.

- ▶ Khénifra : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Marrakech : 25.000 dont 2.500 femmes.
- ▶ Meknès : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Nador : 500 dont 50 femmes.
- ▶ Missour : 500 dont 50 femmes.
- ▶ Oujda : 1.500 dont 150 femmes.
- ▶ Ouarzazate : 20.000 dont 2.000 femmes.
- ▶ Rabat-Salé : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Safi : 7.000 dont 700 femmes.
- ▶ Settat : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Tanger : 500 dont 50 femmes.
- ▶ Tarfaya : 15.000 dont 1.500 femmes.
- ▶ Taza : 10.000 dont 1.000 femmes.
- ▶ Tétouan : 1.500 dont 150 femmes.
- ▶ Tiznit : 18.000 dont 1.800 femmes.
- ▶ Azilal : 5.000 dont 500 femmes.

Total exacte des effectifs : **306.500** personnes en plus des cadres administratifs, dont des officiers : 300 caïds et khalifas, 900 chioukh, mokaddemine, médecins et chargés de services. Le tout atteint 350.000 personnes.

Par où passe la voie de la dignité de la victoire et de la fierté de sa marocanité ? Nous avons là une autre de nous concerter. Ces derniers temps m'ont donné l'occasion de réexaminer notre histoire et celle des autres peuples sans tomber, sans trouver trace d'une initiative d'une marche, comme celle que tu es sur le point d'entreprendre. Cher peuple.

Le monde, l'Afrique sont en lutte pour le développement. L'Afrique qui appelle aujourd'hui à l'autodétermination sera un jour la première victime de ce principe car elle souffrira de division de sécession. Accepterais-tu cher peuple de courir ce risque et de laisser un autre peuple récupérer le Sahara à ta place ? Je ne te le souhaite pas. Et pour plusieurs raisons. Car mon amour pour toi est sans limite.

La marche que nous allons entreprendre cher peuple prouvera ta détermination et que la récupération du Sahara est ta propre revendication et non celle d'une partie, d'une tendance, d'un parti politique, d'une organisation syndicale ou culturelle.

La question du Sahara concerne tous les Marocains. Nous ne possédons pas la bombe atomique, nous ne possédons pas des fusées, mais nous avons suffisamment d'armements et de forces pour engager la lutte armée et pourtant nous avons choisi la marche pacifique, qui te fera paraître une nouvelle fois victorieux.

Car nous savons que nulle personne, quelle que soit sa tyrannie, n'assumera la responsabilité de tirer sur 350.000 civils désarmés et ne portant que le Coran. Et si cela devrait arriver - car il faut s'attendre à tout - qu'aux frontières on tire sur nous cela ne nous fera point peur.

Cette marche sera, cher peuple notre épopée que ton histoire enregistrera. Elle démontrera que le Maroc est capable de mobiliser 350.000 personnes de supporter tous leurs besoins, qui sont énormes. A titre d'exemple : durant douze jours, une dizaine de trains déplaceront quotidiennement les gens du Nord et de l'Est vers Marrakech d'où ils partiront par cars vers Agadir et Tarfaya. Au total 7.813 cars, 10.000 personnes pour l'encadrement, 17.000 tonnes de vivres, 63.000 tonnes d'eau, 2.500 tonnes de carburant, 470 médecins et du personnel médical et 220 ambulances. Seule une nation profondément organisée et ayant une civilisation authentique peut organiser une opération de cette ampleur.

Hommes et femmes marcheront durant quinze jours dans l'ordre sans nulle perturbation tous leurs besoins assurés. Quand la marche aura atteint son but, lorsque nous rencontrerons les Espagnols, nous les saluerons, nous les laisserons prendre leurs responsabilités, s'ils décident de tirer sur 350.000 civils désarmés (ce qui nous étonnerait de la part d'un peuple civilisé et voisin).

Depuis deux mois, j'organise cette marche, je porte un lourd fardeau m'interrogeant chaque matin et chaque soir s'il est de mon droit ou non d'engager cette responsabilité et j'en ai conclu qu'il est de mon droit et de ton droit de récupérer pacifiquement notre Sahara, non verbalement, ni en négociant, mais en marchant sur lui.

Si nous n'y trouvons rien que des Espagnols nous leur dirons de partir et de nous céder notre tette. En revanche, si nous rencontrons quelqu'un d'autre qui n'est pas espagnol nous prendrons notre responsabilité, nous nous défendrons et défendrons la souveraineté de notre pays.

Cher peuple,

Je ne pourrais épuiser ce sujet en une demi-heure. Aussi vais-je résumer, en me référant à la parole du Prophète qui dit qu'"une cause juste n'est jamais perdue".

Cher peuple,

Faisons de cette marche un retour aux sources de notre foi et de notre religion. Dieu est avec nous. Il nous donnera la force de vaincre.